



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-031

Nombre de conseillers en exercice	19	L'an deux mille vingt cinq, le seize du mois d'octobre,
Présents	13	le Conseil Municipal de la commune de SAINT- LAURENT- sur -SAÔNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie—salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,
Votants	17	

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Mesdames Sandrine GAULTHIER, Hakima HENDOU, et Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint.

Mesdames Florence CHEVAUCHET, Geneviève COTTIN, Géraldine FLORE, Patricia GERTRUDES, Fabienne PERCHE et Messieurs Jean BARBOSA, Pierre BRESSION, Philippe CHAMBARD et André PROST, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Patrick BURTIN, Adjoint, donne pouvoir à Madame Fabienne PERCHE, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Aline CAO-BROWN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale.

Absents : Madame Myriam CAÏCEDO et Monsieur Frédéric MACQUET, Conseillers Municipaux.

OBJET :

COMPTE-RENDU SELON L'ARTICLE L.2122-23 du C.G.C.T.

Le Conseil Municipal, prend acte des décisions dont le détail suit, prises en application de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020,

Droit de préemption

- Monsieur RIBAUT et Madame ROLLET : parcelle A40 ;130, rue Jean Jaurès ; appartement de 87,02 m² → Monsieur BUISINE.
- Madame CLERMONT: parcelle A381 ; 10, rue Albert Cousin et 106, rue de la Levée ; appartement de 60,8 m² → Monsieur MAHUET.
- SARL CINA: parcelles A294 et A475 ; 267, place de l'Eglise ; maison de ville de 104 ,79 m² → M. MOUJNIBA et Mme AMAANAN.
- SARL CINA: parcelle A352 ; quai Bouchacourt ; 29 m² → M. DELOLMO et Mme DE ALMEIDA.
- SCI GREUZOT : parcelle A244 ; 17, rue Tony Révillon ; 67 m² → M. et Mme BOISSET.
- SCI la belle Affaire : parcelle A233 ; 48, rue de la Levée ; appartement de 50,76 m² → Mme Charlotte GRANGER.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

- M. BOIRON : parcelle A41 ; 175, place Jules Goyon ; local commercial de 52,48 m² → M. et Mme FERNANDES LOBO.
- M. GRACIO-PARENTE et Mme RICHONNIER : parcelles B3, 4 et 6 ; 50, rue du bon lait ; 129 m² → M. DE BONI et Mme GINTRAND.
- M. et Mme MARTIN : parcelle A40 ; 130, rue Jean Jaurès ; appartement de 82,38 m² → M. VANDAELE et Mme GUINAULT.

Reçu en Préfecture le
30 OCT. 2025
Certifié exécutoire

30 OCT. 2025
Publié ou notifié le

30 OCT. 2025

Le Conseil Municipal,
RENONCE À SON DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 17 octobre 2025

Pour copie conforme en mairie le 29 octobre 2025



Pour le Maire,
L'Adjoint Délegué

Jean-Claude
MARTINEZ



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-038

Nombre de conseillers
en exercice 19

L'an deux mille vingt cinq,
le seize du mois d'octobre,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT- LAURENT- sur -SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil
Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Présents 13

Votants 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Mesdames Sandrine GAULTHIER,
Hakima HENDOU, et Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint.

Mesdames Florence CHEVAUCHET, Geneviève COTTIN, Géraldine FLORE, Patricia
GERTRUDES, Fabienne PERCHE et Messieurs Jean BARBOSA, Pierre BRESSION,
Philippe CHAMBARD et André PROST, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Patrick BURTIN, Adjoint, donne pouvoir à Madame Fabienne
PERCHE, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, donne
pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Aline CAO-BROWN,
Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère
Municipale ; Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à
Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale.

Absents : Madame Myriam CAÏCEDO et Monsieur Frédéric MACQUET, Conseillers
Municipaux.

OBJET :

ADHÉSION À LA CONVENTION DE PARTICIPATION SANTÉ SOUSCRITE PAR LE CENTRE DE GESTION DE L'AIN

VU le code général de la fonction publique et notamment ses articles L827-1 à L827-12,
VU le code des assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale,

VU le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des
collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la
protection complémentaire de leurs agents,

VU le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale
complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs
établissements publics à leur financement,

VU la délibération du Centre de Gestion de l'Ain en date du 8 septembre 2023 portant
acte du choix de l'organisme assureur retenu pour la conclusion de la convention de
participation et autorisant la Présidente du Centre de Gestion de l'Ain à signer tous les
documents afférents à sa conclusion et à son exécution.

VU la convention de participation signée entre le Centre de Gestion de l'Ain et APICIL
en date du 14 septembre 2023,

VU l'avis du Comité social territorial en date du 04/07/2025,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, avec 2 votes contre : Madame Géraldine FLORE, Conseillère
Municipale,



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

DÉCIDE :

- d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Santé » conclue entre le Centre de Gestion de l'Ain et APICIL, à effet du 1^{er} janvier 2026,
- d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Santé »,
- de fixer le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 15 € par agent, par mois, à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent qui aura adhéré au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion signées par l'autorité territoriale, étant précisé que la participation est désormais attachée à la convention de participation et ne peut plus être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion à la convention de participation et tout acte en découlant,
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires au versement de la participation financière de la collectivité à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent.

Reçu en Préfecture le

31 OCT. 2025

Certifié exécutoire le

31 OCT. 2025

Publié ou notifié le

31 OCT. 2025

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 17 octobre 2025

Pour copie conforme, en mairie le 30 octobre 2025



Jean-Claude
MARTINEZ



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-028

Nombre de conseillers
en exercice 19

L'an deux mille vingt cinq,
le seize du mois d'octobre,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-sur-SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil
Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Présents 13

Votants 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Mesdames Sandrine GAULTHIER, Hakima HENDOU, et Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint.

Mesdames Florence CHEVAUCHET, Geneviève COTTIN, Géraldine FLORE, Patricia GERTRUDES, Fabienne PERCHE et Messieurs Jean BARBOSA, Pierre BRESSION, Philippe CHAMBARD et André PROST, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Patrick BURTIN, Adjoint, donne pouvoir à Madame Fabienne PERCHE, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Aline CAO-BROWN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale.

Absents : Madame Myriam CAÏCEDO et Monsieur Frédéric MACQUET, Conseillers Municipaux.

OBJET :

M.B.A. (MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMERATION) : DEMANDE FONDS DE CONCOURS DÉVELOPPEMENT LOCAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la mise en place par Mâconnais Beaujolais Agglomeration de deux fonds de concours « Voirie » et « Développement local »,

Considérant les travaux suivants envisagés par la commune : installation volets roulants dans les écoles, remplacement de la porte d'entrée du cabinet médical et installation d'un portail métallique à l'entrée du parc de jeux situé place Jules Goyon,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, avec 2 votes contre : Madame Géraldine FLORE,
Conseillère Municipale

APPROUVE le plan de financement suivant pour le projet exposé ci-dessus :

	DÉPENSES	RECETTES	Taux
Commune de St Laurent		10.144,50	50 %
M.B.A. Fonds concours		10.144,50	50 %
Volets roulants école	13.322,00		
Remplacement porte entrée	5.417,00		
Portail métallique parc	1.550,00		
TOTAL	20.289,00	20.289,00	100 %



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

DÉCIDE de demander un fonds de concours « Développement local » d'un montant de 10.144,50 € à Mâconnais Beaujolais Agglomération pour le projet cité ci-dessus.

Reçu en Préfecture le
17 OCT. 2025

Certifié exécutoire

17 OCT. 2025
Publié ou notifié

17 OCT. 2025

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché le 17 octobre 2025
Pour copie conforme, en mairie le 17 octobre 2025



Le Maire
Jacques DOUSSOT



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-029

Nombre de conseillers
en exercice 19

Présents 13

Votants 17

L'an deux mille vingt cinq,
le seize du mois d'octobre,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-sur-SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil
Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Mesdames Sandrine GAULTHIER,
Hakima HENDOU, et Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint.

Mesdames Florence CHEVAUCHET, Geneviève COTTIN, Géraldine FLORE, Patricia
GERTRUDES, Fabienne PERCHE et Messieurs Jean BARBOSA, Pierre BRESSION,
Philippe CHAMBARD et André PROST, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Patrick BURTIN, Adjoint, donne pouvoir à Madame Fabienne
PERCHE, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, donne
pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Aline CAO-BROWN,
Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère
Municipale ; Monsieur Jean SHAREYRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à
Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale.

Absents : Madame Myriam CAÏCEDO et Monsieur Frédéric MACQUET, Conseillers
Municipaux.

OBJET :

M.B.A. (MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION) : DEMANDE FONDS DE CONCOURS VOIRIE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la mise en place par Mâconnais Beaujolais Agglomération de deux fonds de
concours « Voirie » et « Développement local »,
Considérant le projet de fourniture et d'installation d'un portique sur le nouveau parking
situé vers la Résidence Séniior « Les Vergers de Saône »,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, avec 2 votes contre : Madame Géraldine FLORE,
Conseillère Municipale

APPROUVE le plan de financement suivant pour le projet exposé ci-dessus :

	DÉPENSES	RECETTES	Taux
Installation portique parking	4.550,00		
Commune de St Laurent		3.540,32	81,51 %
M.B.A. Fonds concours		1.009,68	18,49 %
TOTAL	4.550,00	4.550,00	100 %



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

DÉCIDE de demander un fonds de concours « VOIRIE » d'un montant de 1.009,68 € à Mâconnais Beaujolais Agglomération pour le projet cité ci-dessus.

Reçu en Préfecture le

30 OCT. 2025

Certifié exécutoire

30 OCT. 2025

Publié ou notifié

30 OCT. 2025

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 17 octobre 2025

Pour copie conforme, en mairie le 29 octobre 2025

Le Maire,

Jacques DOUSSOT

Pour la Mairie,
Pour le Maire,
L'adjoint Délégué

Jean-Claude
MARTINEZ

~~Le Maire
Jacques DOUSSOT~~





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-037

Nombre de conseillers
en exercice 19

L'an deux mille vingt cinq,
le seize du mois d'octobre,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-sur-SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil
Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Présents 13
Votants 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Mesdames Sandrine GAULTHIER,
Hakima HENDOU, et Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint.

Mesdames Florence CHEVAUCHET, Geneviève COTTIN, Géraldine FLORE, Patricia
GERTRUDES, Fabienne PERCHE et Messieurs Jean BARBOSA, Pierre BRESSION,
Philippe CHAMBARD et André PROST, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Patrick BURTIN, Adjoint, donne pouvoir à Madame Fabienne
PERCHE, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, donne
pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Aline CAO-BROWN,
Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère
Municipale ; Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à
Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale.

Absents : Madame Myriam CAÏCEDO et Monsieur Frédéric MACQUET, Conseillers
Municipaux.

OBJET :

TRAVAUX CRÉATION CENTRE SOCIAL : DEMANDES DE SUBVENTIONS C.A.F de Saône-et-Loire et Département de l'Ain

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les travaux nécessaires afin de transformer les locaux actuels accueillant
actuellement la ludothèque en centre social,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, avec 2 votes contre : Madame Géraldine FLORE, Conseillère
Municipale,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la CAF de Saône-
et-Loire, et du Département de l'Ain dans le cadre des travaux visés ci-dessus.

Reçu en Préfecture le

31 OCT. 2025

Certifié exécutoire le

31 OCT. 2025

Publié ou notifié le

31 OCT. 2025



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Affiché le 17 octobre 2025

Pour copie conforme, en mairie le 30 octobre 2025

Le Maire,
Jacques DOUSSOT



Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude
MARTINEZ

Région AUVERGNE RHÔNE-ALPES • Département de l'AIN • Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE • Canton de VONNAS

Mairie • 01750 SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE • Téléphone 03 85 21 30 10

E-mail : mairie@saintlaurentsursaone.fr - Site : www.saintlaurentsursaone.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-039

Nombre de conseillers
en exercice 19

L'an deux mille vingt cinq,
le seize du mois d'octobre,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-sur-SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil
Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Présents 13

Votants 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Mesdames Sandrine GAULTHIER, Hakima HENDOU, et Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint.

Mesdames Florence CHEVAUCHET, Geneviève COTTIN, Géraldine FLORE, Patricia GERTRUDES, Fabienne PERCHE et Messieurs Jean BARBOSA, Pierre BRESSION, Philippe CHAMBARD et André PROST, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Patrick BURTIN, Adjoint, donne pouvoir à Madame Fabienne PERCHE, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Aline CAO-BROWN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale.

Absents : Madame Myriam CAÏCEDO et Monsieur Frédéric MACQUET, Conseillers Municipaux.

OBJET :

VENTE BÂTIMENT COMMUNAL SIS 79 RUE DE LA RÉSISTANCE : AUTORISATION DE SIGNATURE

VU le Code Général de la Fonction Publique,

Considérant l'avis du Domaine en date du 8 juillet 2024 sur la valeur vénale du bâtiment communal sis 79 rue de la Résistance et fixant celle-ci à 450.000 €,

Considérant la lettre d'intention d'achat à 450.000 € signée par Messieurs Nicolas PACHECO et Nicolas BADET en date du 24 septembre 2025,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, avec 2 votes contre : Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale,

APPROUVE la vente, au prix de 450.000 €, du bâtiment communal situé 79 rue de la Résistance à Saint-Laurent-sur-Saône (parcelle A325).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes et documents relatifs à cette vente.

Reçu en Préfecture le

31 OCT. 2025

Certifié exécutoire le
31 OCT. 2025

Publié ou notifié le



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 17 octobre 2025

Pour copie conforme, en mairie le 30 octobre 2025





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-032

Nombre de conseillers en exercice	19	L'an deux mille vingt cinq, le seize du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-sur-SAÔNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,
Présents	13	
Votants	17	Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Mesdames Sandrine GAULTIER, Hakima HENDOU, et Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint.
Mesdames Florence CHEVAUCHET, Geneviève COTTIN, Géraldine FLORE, Patricia GERTRUDES, Fabienne PERCHE et Messieurs Jean BARBOSA, Pierre BRESSION, Philippe CHAMBARD et André PROST, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Patrick BURTIN, Adjoint, donne pouvoir à Madame Fabienne PERCHE, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Aline CAO-BROWN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale.

Absents : Madame Myriam CAÏCEDO et Monsieur Frédéric MACQUET, Conseillers Municipaux.

BUDGET COMMUNAL 2025 : ADMISSION EN NON VALEUR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le courriel adressé le 5 septembre 2025 par le Trésorier de Bourg-en-Bresse
relatif aux produits irrécouvrables,

Reçu en Préfecture le
26 NOV. 2025
Certifié exécutoire
26 NOV. 2025
Publié ou notifié le
26 NOV. 2025

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, avec 2 votes contre : Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale, et 1 abstention : Monsieur André PROST, Conseiller Municipal,
ADMET en non valeur les sommes de 272 € (n°liste 1401640135) et de 6.529,08 € (n°liste 1313110235) correspondant à des factures impayées.
DIT que ces admissions en non valeur se feront par l'édition d'un mandat au compte 6541.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 17 octobre 2025

Pour copie conforme en mairie le 24 novembre 2025

Le Maire
Jacques DOUSSOT

Le Maire
Jacques DOUSSOT



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-033

Nombre de conseillers
en exercice 19

Présents 13

Votants 17

L'an deux mille vingt cinq,
le seize du mois d'octobre,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-sur-SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil
Municipal, sous la Présidence de Monsieur **Jacques DOUSSOT**, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Mesdames Sandrine GAULTHIER, Hakima HENDOU, et Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint.

Mesdames Florence CHEVAUCHET, Geneviève COTTIN, Géraldine FLORE, Patricia GERTRUDES, Fabienne PERCHE et Messieurs Jean BARBOSA, Pierre BRESSION, Philippe CHAMBARD et André PROST, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Patrick BURTIN, Adjoint, donne pouvoir à Madame Fabienne PERCHE, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Aline CAO-BROWN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale.

Absents : Madame Myriam CAÏCEDO et Monsieur Frédéric MACQUET, Conseillers Municipaux.

OBJET :BUDGET COMMUNAL 2025 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les recettes reçues et les dépenses prévues,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, avec 2 votes contre : Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale,

APPROUVE la modification des comptes suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES :Chapitre 65

C/6542-créances éteintes = + 6.500,00 €

C/657363 – subvention fonctionnement CCAS = + 4.000,00 €

TOTAL = + 10.500,00 €



Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

RECETTES :

Chapitre 73

C/73212 – Dotation solidarité communautaire = + 10.500,00 €

TOTAL

= + 10.500,00 €

Reçu en Préfecture le

30 OCT. 2025

Certifié exécutoire le

30 OCT. 2025

Publié ou notifié le

30 OCT. 2025

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 17 octobre 2025

Pour copie conforme, en mairie le 30 octobre 2025

Le Maire,

Jacques DOUSSOT

*Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué*

*Jean-Claude
MARTINEZ.*





compte - 7/11/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-034

Nombre de conseillers
en exercice 19

L'an deux mille vingt cinq,
le seize du mois d'octobre,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-sur-SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil
Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Présents 13

Votants 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Mesdames Sandrine GAULTHIER, Hakima HENDOU, et Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint.

Mesdames Florence CHEVAUCHET, Geneviève COTTIN, Géraldine FLORE, Patricia GERTRUDES, Fabienne PERCHE et Messieurs Jean BARBOSA, Pierre BRESSION, Philippe CHAMBARD et André PROST, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Patrick BURTIN, Adjoint, donne pouvoir à Madame Fabienne PERCHE, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Aline CAO-BROWN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale.

Absents : Madame Myriam CAÏCEDO et Monsieur Frédéric MACQUET, Conseillers Municipaux.

BUDGET COMMUNAL 2025 : DON AU CCAS DES RECETTES DU REPAS RÉPUBLICAIN 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la participation demandée de 5 € par personne lors du repas républicain
organisé le 12 juillet 2025 par la Municipalité,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, avec 2 votes contre : Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale,

DÉCIDE que les recettes perçues (1.115 €) au titre du repas républicain du 12 juillet 2025 seront reversées au budget du CCAS.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 17 octobre 2025

Pour copie conforme, en mairie le 30 octobre 2025

**Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué**



Le Maire,
Jacques DOUSSOT

**Jean-Claude
MARTINEZ**

Région AUVERGNE RHÔNE-ALPES • Département de l'AIN • Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE • Canton de VONNAS

Mairie • 01750 SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE • Téléphone 03 85 21 30 10

E-mail : mairie@saintlaurentsursaone.fr - Site : www.saintlaurentsursaone.fr

OBJET :

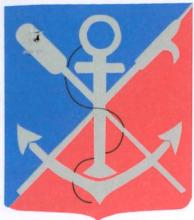
Reçu en Préfecture le
30 OCT. 2025

Certifié exécutoire le
30 OCT. 2025

Publié ou notifié le

30 OCT. 2025





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPALN° 2025-035Nombre de conseillers
en exercice 19

L'an deux mille vingt cinq,
le seize du mois d'octobre,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-sur-SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil
Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Présents 13

Votants 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Mesdames Sandrine GAULTHIER, Hakima HENDOU, et Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint.

Mesdames Florence CHEVAUCHET, Geneviève COTTIN, Géraldine FLORE, Patricia GERTRUDES, Fabienne PERCHE et Messieurs Jean BARBOSA, Pierre BRESSION, Philippe CHAMBARD et André PROST, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Patrick BURTIN, Adjoint, donne pouvoir à Madame Fabienne PERCHE, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Aline CAO-BROWN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale.

Absents : Madame Myriam CAÏCEDO et Monsieur Frédéric MACQUET, Conseillers Municipaux.

OBJET :BUDGET COMMUNAL 2025 : SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE AU BUDGET DU C.C.A.S.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les aides financières conséquentes versées en 2025 par le C.C.A.S. afin d'aider des personnes en difficulté,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, avec 2 votes contre : Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale,

DÉCIDE de verser une subvention complémentaire de 7.000 € sur le budget 2025 du C.C.A.S.

DIT que les crédits nécessaires sont budgétisés à l'article 657363 du budget communal 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 17 octobre 2025

Pour copie conforme, en mairie le 30 octobre 2025

Le Maire,
Jacques DOUSSOT



Région AUVERGNE RHÔNE-ALPES • Département de l'AIN • Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE • Canton de VONNAS

Mairie • 01750 SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE • Téléphone 03 85 21 30 10

E-mail : mairie@saintlaurentsursaone.fr - Site : www.saintlaurentsursaone.fr





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-036

Nombre de conseillers
en exercice 19

L'an deux mille vingt cinq,
le seize du mois d'octobre,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-sur-SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil
Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Présents 13

Votants 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Mesdames Sandrine GAULTHIER, Hakima HENDOU, et Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint.

Mesdames Florence CHEVAUCHET, Geneviève COTTIN, Géraldine FLORE, Patricia GERTRUDES, Fabienne PERCHE et Messieurs Jean BARBOSA, Pierre BRESSION, Philippe CHAMBARD et André PROST, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Patrick BURTIN, Adjoint, donne pouvoir à Madame Fabienne PERCHE, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Aline CAO-BROWN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale.

Absents : Madame Myriam CAÏCEDO et Monsieur Frédéric MACQUET, Conseillers Municipaux.

OBJET :

BUDGET « LOCAL COMMERCIAL » 2025 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les recettes reçues et les dépenses prévues,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, avec 2 votes contre : Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale,

APPROUVE la modification des comptes suivants sur le budget « Local commercial » 2025 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES :

Chapitre 66

C/66111- intérêts réglés à l'échéance = + 0,01 €

Chapitre 011

C/614 – charges locatives et de copropriété = - 0,01 €

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 17 octobre 2025

Pour copie conforme, en mairie le 30 octobre 2025





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-030

Nombre de conseillers en exercice	19	L'an deux mille vingt cinq, le seize du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-sur-SAÔNE
Présents	13	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,
Votants	17	

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Mesdames Sandrine GAULTHIER, Hakima HENDOU, et Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint.

Mesdames Florence CHEVAUCHET, Geneviève COTTIN, Géraldine FLORE, Patricia GERTRUDES, Fabienne PERCHE et Messieurs Jean BARBOSA, Pierre BRESSION, Philippe CHAMBARD et André PROST, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Patrick BURTIN, Adjoint, donne pouvoir à Madame Fabienne PERCHE, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Aline CAO-BROWN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale.

Absents : Madame Myriam CAÏCEDO et Monsieur Frédéric MACQUET, Conseillers Municipaux.

DÉSIGNATION NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON BOUCHACOURT DE SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE SUITE À DÉMISSION

Considérant le courrier du 3 octobre dernier par lequel Madame Aline CAO-BROWN donne sa démission en tant que membre du Conseil d'Administration et du Conseil de la Vie Sociale de la Maison Bouchacourt à compter du 20 octobre prochain,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, avec 2 votes contre : Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale

DIT que Madame Geneviève COTTIN est élue membre du Conseil d'Administration et du Conseil de la Vie Sociale de la Maison Bouchacourt de Saint-Laurent-sur-Saône en remplacement de Madame Aline CAO-BROWN.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 17 octobre 2025

Pour copie conforme, en mairie le 17 octobre 2025

Le Maire,

Jacques DOUSSOT





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-040

Nombre de conseillers
en exercice 19

L'an deux mille vingt cinq,
le seize du mois d'octobre,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-sur-SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil
Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Présents 13

Votants 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Mesdames Sandrine GAULTHIER, Hakima HENDOU, et Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint.

Mesdames Florence CHEVAUCHET, Geneviève COTTIN, Géraldine FLORE, Patricia GERTRUDES, Fabienne PERCHE et Messieurs Jean BARBOSA, Pierre BRESSION, Philippe CHAMBARD et André PROST, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Patrick BURTIN, Adjoint, donne pouvoir à Madame Fabienne PERCHE, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Aline CAO-BROWN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale.

Absents : Madame Myriam CAÏCEDO et Monsieur Frédéric MACQUET, Conseillers Municipaux.

OBJET :

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIQUE (RPQS) 2024 DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) 2024 de la prévention des déchets ménagers et assimilés de Mâconnais Beaujolais Agglomération transmis au Conseil Municipal avec la note de synthèse de la présente séance,

Reçu en Préfecture le

31 OCT. 2025

Certifié exécutoire le

31 OCT. 2025

Publié ou notifié le

31 OCT. 2025

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) 2024 de la prévention des déchets ménagers et assimilés de Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 17 octobre 2025

Pour copie conforme, en mairie le 30 octobre 2025

Le Maire,
Jacques DOUSSOT



Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude
MARTINEZ



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-041

Nombre de conseillers
en exercice 19

L'an deux mille vingt cinq,
le seize du mois d'octobre,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-sur-SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil
Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Présents 13

Votants 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Mesdames Sandrine GAULTHIER,
Hakima HENDOU, et Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint.

Mesdames Florence CHEVAUCHET, Geneviève COTTIN, Géraldine FLORE, Patricia
GERTRUDES, Fabienne PERCHE et Messieurs Jean BARBOSA, Pierre BRESSION,
Philippe CHAMBARD et André PROST, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Patrick BURTIN, Adjoint, donne pouvoir à Madame Fabienne
PERCHE, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint, donne
pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Aline CAO-BROWN,
Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère
Municipale ; Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à
Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale.

Absents : Madame Myriam CAÏCEDO et Monsieur Frédéric MACQUET, Conseillers
Municipaux.

OBJET :

RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC (RPQS) 2024 DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les rapports sur le prix et la qualité du service public (RPQS) 2024 des
services publics de l'eau potable et de l'assainissement transmis au Conseil Municipal
avec la note de synthèse de la présente séance,

Reçu en Préfecture le

31 OCT. 2025

Certifié exécutoire le

31 OCT. 2025

Publié ou notifié le

31 OCT. 2025

Le Maire
Jacques DOUSSOT

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de la présentation des rapports sur le prix et la qualité du service public
(RPQS) 2024 des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 17 octobre 2025

Pour copie conforme, en mairie le 30 octobre 2025

Le Maire,
Jacques DOUSSOT



Pour le Maire,
L'Auj...it Déregué

Jean-Claude
MARTINEZ